

## AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 4 ACTE/2022

\*\*\*\*\*

### CONSTRUCTION DE L'ARRONDISSEMENT N°4 DE LA COMMUNE DE MEDENINE

\*\*\*\*\*

L'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie ci-après dénommée l'ANME lance le présent appel d'offres pour la construction durable du siège de l'arrondissement 4 de la commune de Médenine.

Sont admis à soumissionner au présent appel d'offres, toute entreprise possédant les garanties nécessaires pour assurer la bonne exécution du marché.

Les entreprises désirant participer à cet appel d'offres peuvent télécharger le cahier des charges gratuitement à travers le site [www.anme.tn](http://www.anme.tn).

Le soumissionnaire préparera obligatoirement deux (2) exemplaires de la soumission (offre technique et offre financière), indiquant clairement sur les exemplaires «Original» et «Copie» et une copie scannée de la soumission (offre technique et offre financière) sur un support numérique.

Les offres doivent parvenir sous plis fermés, par voie postale ou déposées directement au bureau d'ordre, à l'ANME à l'adresse ci-dessus indiquée **au plus tard le 21 Avril 2022 à 13h**. Le cachet du bureau d'ordre de l'ANME faisant foi.

Le soumissionnaire est tenu de présenter à l'appui de son offre les dossiers suivants :

- ✓ Le dossier administratif : Ce dossier devra comprendre les documents suivants :
  - Une copie de l'agrément du soumissionnaire ou du cahier des charges validé,
  - Une note de présentation des moyens humains affectés à la prestation demandée,
  - Une note de présentation des moyens techniques et matériels affectés à la prestation demandée,
  - Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé et tamponné par le soumissionnaire,
  - Extrait de registre national des entreprises,
  - La patente de l'entreprise et son immatriculation fiscale,
  - Liste des entreprises sous-traitantes le cas échéant, en originale signée, datée et tamponnée.

- ✓ Le dossier technique : Le dossier technique devra inclure tous les documents suivants :
  - Cahier des clauses techniques particulières (CCTP) paraphé et tamponné par le soumissionnaire,
  - Les références techniques spécifiques ou similaires du candidat,
  - Les références techniques générales du candidat.
  
- ✓ Le dossier financier : L'offre financière devra comporter :
  - La soumission conformément au modèle annexé dûment remplie, signée, datée et tamponnée. Tout manquement à la présentation de la soumission signée entraînera l'exclusion du soumissionnaire,
  - Le bordereau des prix et le devis estimatif dûment rempli en toutes lettres et en chiffres, paraphé à chaque page, signé, daté et tamponné à la dernière page.

Chaque soumissionnaire doit lire attentivement le contenu du dossier de l'appel d'offres et ses exigences, ainsi il assume les conséquences du non-respect de ces exigences ou la soumission d'une offre ne respectant pas les procédures et la façon mentionnées dans le cahier des charges.

Toute défaillance de ces conditions causera l'élimination de l'offre et toute offre parvenue à l'Agence après la date limite sera rejetée.

La séance d'ouverture sera publique au siège de l'ANME, les soumissionnaires pourront assister ou se faire représenter par une personne au maximum, à la séance d'ouverture des plis en date du **22 Avril 2022 à 10h**.